

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 23 Février 1897

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 16 février 1897, autorise le carabinier Louis Michel à accepter et à porter la médaille Coloniale (Algérie) qui lui a été décernée par S. Exc. le Ministre de la guerre de la République Française.

Une Ordonnance Souveraine du 17 du même mois autorise le brigadier de la police de sûreté, Alfred Saquet à accepter et à porter la médaille d'or, et les agents de police de la sûreté, Théotime Farine et Pierre Sendral, à accepter et à porter la médaille d'argent qui leur a été accordée par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince a visité la semaine dernière, accompagné de Son Officier d'Ordonnance, le Commandant Gastaldi, les nouvelles prisons et la caserne des Carabiniers de Saint-Roman, dont la construction s'achève en ce moment.

S. Exc. le Gouverneur Général et M. Copello, Inspecteur des travaux publics, attendaient Son Altesse Sérénissime ; M. le Ch^{er} Jean Blanchy, Sous-Secrétaire des Commandements, et M. le Chef d'Escadron Paul, commandant les Carabiniers, assistaient à ces visites.

Sur l'ordre du Prince, un service de consultations gratuites va être inauguré à l'Hôtel-Dieu, le 1^{er} mars prochain.

Ce service est confié à M. le docteur Marsan, nommé médecin consultant, qui recevra le public tous les jours, à dix heures et demie du matin, à l'Hôpital.

Nous avons annoncé, dès le 22 septembre dernier, que, sur l'invitation de S. A. S. le Prince, l'Association littéraire et artistique internationale viendra cette année tenir son congrès à Monaco, du 17 au 24 avril prochain. Des renseignements puisés à bonne source permettent de prévoir dès à présent que cette réunion sera des plus nombreuses et des plus brillantes. Des fêtes de jour et de nuit seront données à nos hôtes. Le programme en est déjà partiellement arrêté et un comité d'organisation a été constitué pour en assurer l'exécution. Ce comité est composé des membres suivants :

Président : M. le baron de Rolland.

Vice-Président : M. Dugué de Mac Carthy.

MM. Saige.

Treppoz.

de Loth.

Etienne Gastaldi.

Lucien de Castro.

Mareschal.

MM. Copello.

Joseph Marquet.

François Médecin.

Gindre.

Gallerand.

Noghès.

Secrétaire : M. de Villeneuve.

Une première réunion préparatoire a eu lieu jeudi dernier à l'hôtel du Gouvernement. M. de

Rolland, qui la présidait, a rappelé brièvement le but élevé de l'Association que nous sommes appelés à recevoir, le zèle infatigable avec lequel elle poursuit son œuvre de justice, de progrès et de paix, les succès éclatants qu'elle est parvenue à obtenir en moins de vingt années, tant dans la législation interne des principaux Etats de l'Europe que dans les rapports internationaux, et les droits qu'elle s'est ainsi acquis à la reconnaissance de tous les amis des lettres et des arts. Il a dit comment cette reconnaissance lui avait été témoignée à l'envi dans les diverses capitales où elle a tenu successivement ses grandes assises annuelles et fait ressortir l'honneur et le profit que la Principauté pourra retenir de sa visite. Les Monégasques et tous les habitants de ce pays fortuné auront à cœur de montrer qu'ils savent s'unir aux intentions généreuses du Prince qui préside à ses destinées avec tant de sollicitude et dont la haute renommée scientifique rejaillit sur lui d'une façon si heureuse, qu'ils savent apprécier les jouissances intellectuelles, artistiques et littéraires, qu'un Auguste Patronage s'efforce de multiplier autour d'eux. Ils le prouveront en faisant aux membres du Congrès un accueil réellement empressé et cordial, en joignant leurs efforts à ceux du Comité pour que nos hôtes emportent de leur séjour au milieu de nous un bon et impérissable souvenir. Favorisés par la nature, nous avons pour les séduire les caresses du soleil et le parfum des fleurs ; ajoutons-y un peu de notre cœur, et nous pourrons compter sur un entier succès.

Le Président donne ensuite communication au Comité du programme projeté, qui reçoit une approbation unanime, et, sans perdre un instant, on se divise les premières démarches à faire pour en préparer la réalisation. Nous le publierons ici même dès qu'il sera définitivement arrêté de concert avec le bureau de l'Association.

Une foule considérable assistait mercredi à la première bataille de fleurs donnée à Monte Carlo par la Société des Régates. Dès la veille toutes les places étaient retenues. Un temps délicieux a favorisé la fête à laquelle un magnifique décor naturel prêtait son féerique concours. En effet, la vue dont on jouit de la place du Casino fait l'admiration des visiteurs, mais cette admiration est encore augmentée quand on considère le panorama qui lui sert de cadre. Au nord, les montagnes ; à gauche, le cap Martin, Bordighera, la mer ; à droite, la Tête de Chien, en face l'antique cité et le Palais des Grimaldi ! Le tout entrevu dans des teintes irisées changeant à mesure que le soleil descend à l'horizon ! Ajoutez à cela l'animation de la bataille, la multitude des fleurs décrivant en l'air de gracieuses paraboles et jonchant ensuite le sol, la griserie qui s'empare des combattants et des spectateurs aux mille senteurs de ces bouquets envoyés et reçus. Nulle palette ne serait assez riche pour reproduire un tel tableau.

On comptait une soixantaine d'équipages dans

la piste. Les prix, consistant en bannières artistiques d'une grande richesse, ont été décernés aux voitures les mieux décorées dans l'ordre suivant :

Prince Lubomirsky, victoria violettes de Parme, œillets, nœuds et rubans lilas.

Comte d'Uxbridge et miss Chetwynd, victoria mimosas et violettes, nœuds et rubans jaunes et violets.

M^{me} Gilly, victoria mimosas et anémones, pompons roses.

M^{lles} Fontana et Gamba, victoria giroflées blanches et violettes.

M^{me} Dureteste, victoria giroflées blanches et œillets rouges, ombrelle de même couleur avec rubans monégasques.

MM Rattgau, Askew et misses Thorme et Askew, victoria, œillets blancs et violettes.

M. et M^{le} Abel Gorre, de Menton, duc en mimosas, ombrelle paille avec rubans violets.

Hôtel Métropole : équipage, mimosas et anémones, rubans rouges.

M. Chan, de Nice, landau mimosas et œillets rouges.

Une voiture d'enfant, anémones et œillets, à M^{lles} Odette et Germaine Roux, costumées en alsaciennes, a reçu une médaille souvenir en argent.

La Société Philharmonique a, durant toute l'après-midi, prêté son gracieux concours à la fête.

Le 4 février, le sieur Isaac Bonvin, comptable au Royal-Hôtel, a trouvé, à l'entrée de cet établissement, un portefeuille contenant une certaine somme d'argent en billets de banque et une carte de visite. Il l'a déposé au commissariat de Monte-Carlo.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Numa-Prosper Blanc de Labarthe, artiste peintre dit *Numa Blanc*, décédé à Pau dans sa 80^e année.

Nous présentons à la famille du regretté défunt nos bien vives condoléances.

M. Blanc de Labarthe était le père du fondateur de la photographie Numa Blanc, de Monte Carlo.

C'est par une note sombre que nous commencerons aujourd'hui notre compte rendu théâtral. Nous avons, en effet, le regret d'apprendre à nos lecteurs, la mort de M^{me} Vigna, femme de l'éminent chef d'orchestre qui, depuis un mois à peine, dirige nos représentations italiennes. M^{me} Alma Vigna, décédée samedi à Monte Carlo, n'avait que 23 ans. Sa dépouille mortelle a été transportée à Ferrara, son pays natal.

Nous joignons nos condoléances à toutes celles qui ont été adressées déjà à M. Arturo Vigna, si cruellement frappé dans ses plus chères affections.

La semaine dernière a été remplie par deux représentations de *Rigoletto*, deux triomphes pour M. Victor Maurel et M^{lle} van Zandt. Il est impossible d'imaginer une Gilda plus parfaite comme chant et comme jeu. Une voix fraîche, souple, des notes d'une pureté séduisante, jointes à un talent admirable, tout est réuni chez la gracieuse artiste que Monte Carlo est heureux d'applaudir encore.

Quant à M. Maurel, il a incarné son personnage de Rigoletto en véritable tragédien, donnant aux diverses nuances du rôle un caractère saisissant et tour à tour grandiose et tendre. C'est la perfection de l'art lyrique. Aussi le public choisi qui, mardi et samedi, se pressait dans la salle, a-t-il fait à ces deux interprètes du chef-d'œuvre de Verdi, de longues ovations.

M. Apostolu, en duc de Mantoue, et M. Boudouresque père (Sparafucile) ont contribué au succès de ces deux belles représentations dont le souvenir restera parmi ceux qui ont pu y assister.

Grand succès, tous les jours de représentation au théâtre du Palais des Beaux-Arts, de M^{lle} Marie-Durand, l'excellente artiste des Variétés, dans *Ma Cousine*, la jolie comédie de Meilhac.

Mercredi 24 février, représentation de M^{me} Marie-Durand, du théâtre des Variétés, *La Petite Marquise*, comédie en trois actes de MM. Meilhac et Halévy.

Vendredi 26, représentation de M. Dieudonné, *les Vivacités du Capitaine Tic*, comédie en trois actes par E. Labiche et E. Martin.

Samedi 27, représentation de M^{me} Marie-Durand, *Ma Cousine*, comédie en trois actes de M. Meilhac.

Tous les jours auditions gratuites du phonographe Lioret.

A l'occasion des fêtes du Carnaval, les billets d'aller et retour, délivrés du 27 février au 1^{er} mars inclusivement, seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 3 mars.

Le Tribunal Supérieur, jugeant correctionnellement, a condamné dans ses audiences :

Du 18 février, pour escroquerie, les nommés Polydore Bracke, 46 ans, et Emile-Auguste Guiot, 31 ans, sans profession ni domicile, chacun à 2 ans de prison et 50 francs d'amende.

Michel Avy, 41 ans, camionneur à Monaco, à 16 francs d'amende pour introduction de viande en fraude.

Antoine Cagliero, 28 ans, charretier à Monaco, (par défaut) à 3 mois de prison, pour vol.

Et du 19 février, Marie Lemarchand, 34 ans, sans profession, demeurant à Nice, à 3 jours d'emprisonnement, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Judi 25 Février 1897, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

14^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN avec le concours de

M. ARAMIS, du Théâtre Royal de Covent Garden et des principaux concerts de Londres

Symphonie en sol mineur..... Mozart.

A. Allegretto molto — B. Andante — C. Minuetto allegretto — D. Allegro assai.

La Lumière de l'Asie, fragments symphoniques. I. de Lara.

A. Marche funèbre sur la mort de Maya — B. Intermezzo — C. Le songe de Siddartha — D. Tempête infernale.

Méodies Populaires Grecques..... * *

A. Pleurez mes yeux — B. Ma petite rose blanche — C. Un petit oiseau à l'aube.

M. ARAMIS.

Pièces d'orchestre..... G. de Seynes.

A. Contemplation — B. Air matinal — C. Tristesse — D. Conclusion courte.

Méodies Populaires Grecques..... * *

A. Tes yeux noirs — B. Chanson des bergers — C. Pourquoi ta mère — D. L'aigle, chanson des Klephtes.

M. ARAMIS.

L'Invitation à la valse..... Weber.

Instrumentée par H. Berlioz.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 17 Février

Soixante tireurs ont pris part au *Prix du Dnieper*. MM. Skirving et Anderson, 12 sur 12, partagent les deux premières places, M. Demonts, 18 sur 19, troisième.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Robinson et Mackintosh.

Judi 18 Février

Quarante tireurs se sont disputé le *Prix de Vénoge*, qui a été gagné par M. Thomas, 10 sur 10, M. de Knyff, 9 sur 10, deuxième, M. Cesare, 8 sur 9, troisième.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Galfon, Poizat, Comte Gajoli, Comte Lamberty.

Vendredi 19 Février

Soixante-quatre tireurs ont pris part au *Prix du Kouban*, qui a été partagé entre MM. Galfon, Nocca et de Knyff, 13 sur 13.

Les autres poules ont été partagées entre MM. Moncorgé et Chase.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — LE CARNAVAL DE 1897. — Avant-hier, par un temps superbe et en présence de milliers d'étrangers accourus à Nice, a eu lieu la première fête du Carnaval. Cette journée comprenait, l'après-midi, un défilé des chars et des mascarades avec jet de confetti parisiens en papier et de serpentins; le soir un Corso aux flambeaux sur l'avenue de la Gare et la place Masséna, splendide-ment illuminées.

Voici le programme des journées qui vont suivre :

Aujourd'hui, mardi 23 février. — Bataille de Fleurs Vélocipédique.

Judi 25 février. — A 2 heures, Grand Corso de Gala et Bataille de Fleurs sur la Promenade des Anglais; Distribution de bannières aux voitures les mieux décorées.

Le soir, à 11 heures. Premier Grand Veglione du Comité, au Grand Théâtre de l'Opéra; Distribution de bannières et de souvenirs.

Dimanche 28 février. — Première journée du Grand Corso Carnavalesque, Bataille de confetti et fleurs, mascarades, analcades, chars.

Le soir à 11 heures. Grande Redoute rouge et rose au Casino Municipal. (Le costume devra comporter les deux couleurs et autant de rouge que de rose). Les costumes en lustrine ne seront pas reçus. Le loup noir sera admis.

Distribution de bannières et de souvenirs.

Lundi 1^{er} mars. — A 2 heures, Deuxième Grand Corso de Gala et Bataille de Fleurs sur la Promenade des Anglais.

Distribution de bannières.

Mardi 2 mars. — Deuxième journée du Grand Corso Carnavalesque.

A 2 heures, Bataille de confetti.

A 3 heures, distribution des Bannières et des Prix du haut de la grande tribune de la Place de la Préfecture.

Le soir à 8 heures, illumination générale de la rue Saint-François-de-Paule, du Cours Saleya et de la Place de la Préfecture. Musiques sur tout le parcours; lumière électrique, moccoletti

A 8 heures 1/2. grand et féérique feu d'artifice; Carnaval brûlé en effigie; grande retraite aux flambeaux.

A 11 heures 1/2, deuxième Grand Veglione du Comité au Grand Théâtre de l'Opéra.

Distribution de bannières et de souvenirs.

Prix : 16,500 francs aux grands chars; 4,700 fr. aux petits chars; 3,500 fr. aux cavalcades; 5,900 fr. aux groupes à pied; 5,400 fr. aux masques isolés; 1,850 fr. aux illuminations.

N.-B. — Ces prix ne seront distribués que si le Comité les juge mérités.

Ses décisions sont sans recours.

Distribution de bannières d'honneur, pour balcons et voitures les mieux décorées.

Les chars ne pourront dépasser les dimensions fixées par le Comité.

Judi 18 mars. — A 2 heures, Fête Infantine; Distribution de bannières.

FÊTES DE LA MI-CARÈME ET DU PRINTEMPS. — Judi 25 mars. — A 2 heures, Grande Bataille de Fleurs sur la promenade des Anglais; Distribution de bannières.

Le soir, à 10 heures, Grande Redoute blanche au Casino Municipal; Distribution de bannières et de souvenirs.

Le 2 avril. — Fête du Printemps.

La Turbie. — Le *Petit Niçois* annonce qu'une compagnie financière anglaise aurait l'intention d'acquérir cinquante mille mètres de terrains situés à six minutes du Casino de Monte Carlo pour y construire un im-

mense hôtel, l'«Excelsior Prince of Wales». Ces terrains sont situés à la station de la Bordina, sur le chemin de fer à crémaillère, et sont plantés de caroubiers, d'oliviers et de pins. La vue y est splendide et deux magnifiques routes éclairées à la lumière électrique aboutiraient l'une à l'est, l'autre à l'ouest de la Principauté. Cet hôtel serait le dernier mot du confortable, de l'élégance et de la modicité des prix.

N'ayant encore entendu parler de rien de semblable, nous laissons à notre confrère de Nice la responsabilité de son information.

Menton. — LL. MM. le Roi et la Reine de Saxe sont arrivés samedi au Cap Martin.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Paris n'est plus habitable pour les amateurs de tranquillité. On annonce à chaque instant que l'Europe va prochainement être en conflagration. A la Bodinière, centre aimable où des conférenciers à la bouche d'or et des chanteuses sachant dire amenaient il y a quinze jours, un peu avant l'heure du thé de l'après-midi, des théories d'hommes élégants et de femmes choisies, on entend des conférenciers qui répètent : « Partons pour la Crète ! » Sans qu'il y ait comme accompagnement la musique d'Offenbach.

Si vous sortez dans la rue vous apercevez des êtres nerveux qui se précipitent sur les dernières éditions des journaux du soir pour avoir des nouvelles. Naturellement vous êtes grisé de la même curiosité; vous donnez vos cinq centimes au camelot qui vous remet gravement un papier où s'étalent en grosses lettres quelques mots pleins d'obscurité. Vous lisez les dépêches reçues de tous les points de l'Europe, les notes officieuses de l'Agence Havas, les notes à sensation d'une autre agence, les extraits du Livre jaune, les commentaires des journalistes, les interviews des hommes politiques qui répètent que, pour tout arranger, le mieux serait de renverser le Ministère, et c'est la tête en feu que vous vous rendez au Cercle en murmurant :

— Ces Grecs ! oh ! ces Grecs !

Un membre du comité s'approche et vous dit doucement :

— Dans les cercles, ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de dire : « Ces Hellènes ! Oh ! ces Hellènes ! »

Vous souriez; mais vous constatez que vos lectures vous ont appris qu'on ne savait rien, que rien n'était terminé, et que Canaris et lord Byron devenaient de plus en plus à la mode.

Vous dînez tranquillement au cercle où l'on vous apprend que la liste des futures interpellations à la Chambre s'est encore allongée et, quand vous sortez pour respirer l'air à travers la fumée d'un cigare de la Havane, vous tombez au beau milieu d'un monôme d'étudiants philléliens poursuivis par la police. Vous êtes quelque peu bousculé; mais votre barbe grisonnante inspire du respect aux sergents de ville. On ne vous prend pas pour un étudiant et vous n'allez pas coucher au violon, victime d'une erreur judiciaire.

Même, comme vous êtes en habit et que l'Odéon est un peu loin, au lieu d'aller applaudir *Chemineau*, le nom au chef-d'œuvre de Richepin, vous vous arrêtez place Beauveau, au Ministère de l'Intérieur, resplendissant de mille feux. Le Ministre et M^{me} Barthou y donnent une réception des plus élégantes, après un dîner de cinquante couverts. Dans les salons, des massifs de roses et des gerbes de fleurs donnent un air joyeux à la fête. Tous les visages sourient, même ceux des diplomates... ce qui donne à penser que les pompiers ont éteint le commencement de l'incendie menaçant notre continent. Le Président du Conseil Municipal cause familièrement avec le Préfet de la Seine et le Préfet de police : ce qui ne s'était jamais vu avant l'inauguration de la rue Réaumur, et M. Constans, sénateur validé, cause longuement avec S. Exc. Munir-Bey, qu'il connaissait avant sa nomination au poste d'ambassadeur de Turquie à Paris. On ne causait que de la Crète; la note dominante était une confiance absolue en un prochain arrangement. Aussi, en sortant, me suis-je dit; « Ne partons pas pour la Crète, allons plutôt à Monte Carlo. »

×

Voilà pourquoi la moitié de cette lettre n'aura rien de parisien

Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis.

J'ai quitté Paris sans crier gare! Je suis comme un écolier en train de faire l'école buissonnière. Je m'enivre de soleil, de grand air et d'azur! Cette année encore, malgré l'engrenage du journalisme à Paris, j'ai pu venir

sur une terre bénie réparer mes bronches et calmer mes rhumatismes. Je ne sais pas si Paris est inondé, comme on l'a craint un instant, et je ne veux pas le savoir. Sachons jour du temps présent, surtout quand ce temps est beau ! *Carpe diem*, comme disait avec raison le vieil Horace.

J'ai donc pris le train un beau soir brumeux à la gare du P.-L.-M. où j'ai serré la main, sur le quai des voyageurs, à M. Regnoul, l'homme le plus aimable de Paris.

— Ah ! c'est vous, mon cher Dangeau ! m'a-t-il dit avec sa bonhomie charmante. Je parie que vous allez à Monaco ?

Et, sur un signe affirmatif, il appelle un homme d'équipe et lui dit :

— Donnez une bonne place à monsieur dans le wagon réservé ; c'est un ami.

J'étais très heureux de cette marque de bienveillance. Je m'installai commodément dans *mon* compartiment où j'espérais être seul.

Tout à coup entre un second, un troisième, un quatrième voyageur. Bientôt nous étions dix amis dans ce coin privilégié. Fort heureusement le wagon était à couloir et nous avons fini par trouver des places de ci, de là. De sorte que j'ai fait le voyage à peu près commodément.

Dès que le jour succéda à la lune dont les blonds regards sont brillants en ce moment, j'examinai le paysage. Que d'eau ! Que d'eau ! Des inondations partout jusqu'à Marseille. La Seine, la Saône, le Rhône débordent, sans parler des rivières plus petites. Depuis Marseille tout change ; paysages superbes et tout printaniers. O Méridionaux ! Connaissez-vous votre bonheur ? A Nice, notre compartiment est envahi par une bande joyeuse de jeunes aspirants de marine qui vont à Villefranche où l'escadre est mouillée. Eux aussi, ils avaient eu l'espérance de partir pour la Crète et ils font la moue quand ils lisent dans le *Petit Marseillais*, toujours bien informé, que « tout s'arrange ».

J'essaie de les consoler et de leur faire voir la vie en rose. Je leur parle avec une éloquence que ma modestie m'empêche de qualifier d'entraînante, des fêtes du Carnaval de Nice, des bals du Cercle de la Méditerranée, des représentations théâtrales de Monte Carlo, et j'ai soin d'émailler mes descriptions de quelques noms de demi-mondaines qui les font sourire.

— Les connaissez-vous ? leur dis-je.

— Non ! Mais nous les avons aperçues et elles sont agréables à voir.

Heureux âge où la moindre faveur d'un coup d'œil caressant vous procure des sensations idéales !

×

A peine arrivé dans la Principauté de Monaco, je suis allé remplir un pieux devoir et porter une couronne sur la tombe du capitaine Ardoin que j'ai eu pour lieutenant porte-drapeau au 41^e régiment de ligne et que j'éprouvai tant de plaisir à revoir ici chaque hiver ! J'ai eu alors une pensée triste en songeant au colonel de Sainte-Croix, à mon vieil ami Blondin et à Martial des Forêts, et c'est avec une larme dans l'œil que je me suis dirigé vers l'hôtel de Paris où me poussait « ma bête » attirée par l'heure du dîner.

Monte Carlo bat son plein. La Patti est de plus en plus merveilleuse ; Victor Maurel est un Rigoletto sans pareil ; l'orchestre si bien dirigé par M. Jehin est incomparable. Mais vous le savez mieux que moi et pourquoi vous dire cela ?

Vous parlerai-je du Palais des Beaux-Arts et de sa magnifique Exposition de peinture : il faudrait citer tous les noms inscrits au Gotha de l'art. Je ne puis cependant passer sous silence l'audition du phonographe Lioret qui a eu tant de succès à Paris, dans les rédactions des journaux et les salles des grands cercles. Monte Carlo, qui est le pays des primeurs artistiques et littéraires, a voulu avoir ce phonographe surprenant avec un répertoire des plus variés. On entend à volonté les grands chanteurs de l'Opéra ou les divettes des tréteaux lyriques. J'ai beaucoup ri en réentendant Eugénie Buffet dans ses chansons de la rue. Ce qui est curieux, c'est qu'à une distance de trois cents mètres de l'instrument, on entend parfaitement la voix et l'accompagnement.

J'ai été tellement émerveillé de ces auditions que j'ai acheté un phonographe Lioret pour donner des représentations... à ma fillette qui va me croire un peu sorcier.

Mais on n'est plus brûlé pour cela aujourd'hui ; c'est fort heureux pour les magiciens qui transforment la Principauté si rapidement que, d'année en année, elle prend un air nouveau. Il n'y aura bientôt plus de place pour de nouveaux hôtels et de nouvelles villas. Il faudra faire l'invasion pacifique de la Turbie pour y construire un *Prince de Galles Hôtel* répondant aux exigences modernes.

Mais je m'arrête... de peur que la rédaction du *Journal de Monaco*, trouvant que je parle trop longtemps de choses

en dehors de mon domaine, ne m'intime brusquement l'ordre de regagner Paris.

DANGEAU.

CAUSERIE

Les Iles de Corail

Le *Standard*, dans un article intéressant, explique assez longuement la formation des îlots et des récifs de corail de l'océan Pacifique. L'histoire naturelle se rend facilement compte de l'origine et du développement des récifs qui bordent les côtes ; elle parvient aussi, mais non sans peine, à indiquer comment doivent se former des archipels de corail en pleine mer ; cependant, l'origine des masses connues sous le nom « d'atolls » qui ont généralement la forme d'un anneau, est encore entachée d'un certain mystère.

Il y a une cinquantaine d'années, Charles Darwin, après le retour du *Beagle*, proposa une solution ; mais trente ans après, le docteur John Murray en contesta l'exactitude. La manière la plus simple de trancher la question aurait été de déterminer l'épaisseur du roc qui compose l'atoll ; on aurait ainsi vu si la masse du corail était aussi dense qu'on l'avait cru d'abord, ou si elle n'avait qu'une faible épaisseur et si elle reposait sur une roche d'une nature différente. En un mot, avait-elle des milliers ou seulement une centaine de pieds de profondeur ?

Malheureusement, les procédés de percement du roc étaient encore assez restreints il y a vingt ou trente ans ; et ce n'est que tout récemment que le professeur Solas, de Dublin, a proposé à l'Association britannique et à la Société royale de se servir, pour faire l'expérience, de la variété de diamant appelé « carbonado ». Au bout de quelque temps, les lords de l'Amirauté se décidèrent à prêter le *Penguin*, commandé par le capitaine Fild, et une des îles Ellice, Funafuti, au nord des Fiji, fut jugée le meilleur endroit possible pour les recherches scientifiques projetées.

Voici, d'ailleurs, en quoi consistaient les deux théories rivales Darwin soutenait qu'un atoll était le reste d'un cercle de récifs de corail ayant survécu à la disparition de l'île qu'il entourait d'abord. Ainsi ce serait comme un monument élevé par la nature à la place d'une terre engloutie. Murray, au contraire, supposait que l'atoll était le couronnement d'un volcan sous-marin ; et il expliquait son extension par l'action corrosive de l'eau de mer sur les branches de corail le plus rapprochées de la lagune intérieure. Mais il fallait nécessairement que l'épaisseur de l'atoll ne dépassât pas 150 pieds ; à une profondeur plus considérable au-dessous du niveau de la mer, on aurait dû abandonner l'hypothèse du volcan sous-marin et revenir à celle de Darwin.

On arriva à Funafuti le 21 mai dernier, et les opérations commencèrent le 3 juin. Tout d'abord elles furent assez heureuses, malgré les difficultés présentées par la nature même du corail qui, au lieu d'être d'une certaine densité, comme on le croyait, ressemblait à 32 pieds de profondeur, à une éponge remplie de sable. A 53 pieds, on trouva une sorte de boue qui rendit tout sondage impossible ; et des tentatives répétées n'eurent pas de succès. A la fin de juillet l'expédition quitta Fuccafuli.

Quoi qu'il en soit, des découvertes intéressantes ont été faites. On a constaté, en effet, que le sable de la lagune était composé, non de débris de corail et de mollusques, mais d'algues calcaires ; ce qui est contraire à la théorie de Murray, d'après laquelle l'atoll s'agrandirait par corrosion. Quant à la forme de l'atoll, on a pu la déterminer à peu près. Il faut supposer que le lit de la mer est sec ; on verrait, au milieu d'une vaste plaine, une montagne de 12,000 pieds, ayant une base elliptique d'une trentaine de milles. La pente est d'abord assez douce ; à 9,500 pieds, elle atteint un angle de 30 degrés ; puis, après 15,000 pieds, on arrive à un cratère, qui est le fond de la lagune et qui a 10 milles de diamètre. On revient alors au problème que Darwin et Murray ont essayé de résoudre. Mais ce qui rend la théorie de ce dernier difficile à accepter, c'est qu'il faudrait admettre que tous les atolls viennent de volcans sous-marins et que tous ces volcans se trouvent précisément à une profondeur suffisante pour permettre la formation et le développement du corail.

FAITS DIVERS

LA LOCOMOTIVE ÉLECTRIQUE. — On a procédé, récemment, aux essais préliminaires de la locomotive électrique Heilmann.

La *Fusée*, la première machine de ce système, a été essayée en 1893 sur les voies de la Compagnie de l'Ouest, d'abord entre le Havre et Beuzeville, ensuite entre Paris et Mantes, enfin sur divers autres points ; les résultats généraux de ces expériences furent des plus satisfaisants et le rapport qui fut alors rédigé se terminait ainsi :

« Dans tous ces essais, la locomotive s'est bien comportée ; le service a été assuré sans aucune avarie et pendant un parcours total de plus de 1,900 kilomètres, on n'a jamais eu besoin de la machine de secours.

« Tous les trains ont été remorqués dans de bonnes conditions et aucun retard n'a eu lieu du fait de la locomotive.

« La *Fusée* présente à toutes les vitesses une stabilité satisfaisante et comparable à celle d'une voiture à bogies ; la suspension est douce, et pendant les divers parcours on a constaté qu'il ne se produisait aucun mouvement soit de lacet, soit de galop.

« Les entrées en courbe se font facilement, et jusqu'à la vitesse de 108 kilomètres qui a été atteinte à diverses reprises pendant les essais, les seules oscillations remarquées proviennent exclusivement des légères dénivellations de la voie. »

Le rapport faisait aussi remarquer que, par suite de l'adhérence totale, le patinage était complètement évité.

Après la constatation de ces résultats, deux machines électriques plus puissantes que la *Fusée* ont été mises en construction.

C'est l'une d'elles que l'on a expérimenté devant un groupe nombreux d'ingénieurs des chemins de fer.

On lui a conservé la même forme générale qu'à la *Fusée* ; c'est-à-dire qu'elle est, comme cette dernière, montée sur deux bogies à quatre essieux chacun, que la chaudière occupe encore l'arrière du véhicule et les machines l'avant, le tout abrité par une caisse de forme effilée.

La longueur totale de cette locomotive, d'aspect véritablement imposant, est de 18 mètres et sa force de 1,350 chevaux. Elle est construite pour remorquer, à raison de 100 kilomètres à l'heure, un train de 300 tonnes, c'est-à-dire d'un poids double que celui des convois ordinaires.

Sa vitesse sera limitée par la résistance de la voie et par les règlements en vigueur, mais elle pourrait atteindre — on ose à peine formuler ce chiffre — 160 et jusqu'à 180 kilomètres à l'heure !

Son poids total en charge maxima, avec l'eau dans ses chaudières et le charbon dans ses soutes, est de 120 tonnes. Bien qu'un peu plus lourde que les machines ordinaires, elle fatiguera moins la voie, paraît-il, parce que son poids est réparti sur huit essieux au lieu de quatre ou cinq.

Enfin comme elle est plus souple, plus élastique que les locomotives à vapeur, elle peut avec plus de sécurité s'engager en vitesse dans les courbes.

Celle de la voie de raccordement sur laquelle elle a évolué est de 75 mètres seulement alors que les courbes des lignes n'ont pas moins de 500 mètres.

Ces essais préliminaires ayant parfaitement réussi, des essais définitifs seront, avant peu, faits sur le réseau de l'Ouest à grande vitesse et en pleine charge. Les premiers auront lieu — vraisemblablement — entre Paris et Rouen. La machine électrique sera ensuite employée dans le service ordinaire.

La vapeur n'a qu'à se bien tenir !

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPERIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Aimé Louis COLLET, hôtelier à Monte Carlo, sont invités à se rendre le 27 février courant, à 9 heures du matin, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, pour assister à la reddition de compte du syndic définitif, et donner leur avis sur l'excusabilité du failli. Monaco, le 17 février 1897.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

AVIS

La Société MUGGETTI et BONINO, pour l'entreprise de Peinture et Vitrerie, constituée par acte du 8 mai 1895 est dissoute par acte du 15 février courant.

Messieurs MUGGETTI et BONINO continueront dans les mêmes affaires chacun pour son compte.

Monsieur BONINO reste dans le même emplacement de la Société cessée, Boulevard des Moulins Villa Voliver, et Monsieur MUGGETTI s'est établi Boulevard des Moulins, Maison Alexandre Médecin

Monsieur BONINO est chargé de la liquidation de la dite Société ; opposition dans la quinzaine. Monaco, le 15 février 1897.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le **Samedi treize Mars** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à dix heures du matin, au Siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR : **Modification à l'Article quarante-trois des Statuts.**

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE, le **Samedi treize Mars** mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, à une heure de relevée, au Siège Social de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de DEUX CENTS ACTIONS nouvelles de la Société, ayant déposé leurs titres au Siège Social, au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production des récépissés ou contrats de nantissement énoncés à l'Article trente-cinq des Statuts, équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR : **Modifications aux Statuts et notamment aux Articles deux, trois, quarante-deux et cinquante-cinq.**

Etude de M^e H. BERTRAND, huissier à Monaco
3, place Saint-Nicolas

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-cinq février courant, à neuf heures du matin, sur la place d'Armes, à la Condamine, il sera procédé par l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques des cheminées et colonnettes, imitation marbre désignées ci-après :

- 1 cheminée Renaissance Brèche violette.
 - 1 — Louis XV à 3 coquilles Sarracolin.
 - 1 — Louis XV à 3 coquilles Griotte d'Italie,
 - 1 — Louis XV à 1 coquille Brèche violette.
 - 1 — à culot Brocatelle.
 - 1 — Modillon à gorges Griotte d'Isabelle.
 - 1 — Pompadour simple Brèche de Tunisie.
 - 1 — Louis XIV Jaune de Sienne.
 - 1 — Louis XV sculptée.
 - 1 Colonnnette Brèche violette, base et chapiteau.
 - 1 — Rouge antique.
 - 1 — Porphyre et bronze.
 - 300 mètres carrés planches en roseaux.
- Le tout neuf et en très bon état.
Au comptant, 5 % en sus des enchères.

Monaco, le 17 février 1897.

L'huissier : BERTRAND.

AVIS IMPORTANT

PAR SUITE DE FAILLITE

Vente d'articles de Broderie
AVEC GRAND RABAIS

MONTE CARLO

Maison Moncel, Avenue de la Costa

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 15 au 21 février 1897

PORT FINO, yacht à vap. *Rona*, angl., c. Mathews. passagers. id.
CANNES, yacht à vap. *Géraldine*, fr., c. Ohier. id.
ID, yacht à vap. *Veglia*, autrichien, c. Stroll, id.
NICE, yacht à vap. *Arcturus*, amér. c. Davis, id.
ID, vapeur, *Vent-Debout*, fr., c. Martin, id.
ID, vapeur, *Cormoran*, fr., c. Chauchard, id.
CANNES, b. *Louise*, fr., c. Garel, sable. id.
ID, b. *Fortune*, fr., c. Roux, id.
ID, b. *Saint-Louis*, fr., c. Martin, id.
ID, b. *Marie*, fr., c. Arnaud, id.

Départs du 15 au 21 février 1897

PORT DE BOUC, vapeur, *Etna*, angl., c. Wilson, sur lest. passagers.
A LA MER, yacht à vap. *Rona*, angl., c. Mathews, id.
ID, yacht à vap., *Géraldine*, fr., c. Ohier, id.
ID, yacht à vap., *Veglia*, autrich., c. Stroll, id.
ID, yacht à vap. *Arcturus*, amér., c. Davis, id.
ID, yacht à vap., *Speedy*, angl., c. Fisher, id.
NICE, vapeur, *Vent-Debout*, fr., c. Martin, id.
ID, vapeur, *Cormoran*, fr., c. Chauchard, id.
CANNES, b., *Louise*, fr., c. Garel, sur lest. id.
ID, b. *Fortune*, fr., c. Roux, id.
ID, b. *Saint-Louis*, fr., c. Martin id.
ID, b. *Marie*, fr., c. Arnaud, id.
A LA MER, yacht à vap., *Eros*, fr., c. Talva, passagers.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pélerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1883 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur : D^r L. M. BOSSI

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SŒURS DOMINICAINES

QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D^r Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, Mercredi, Samedi et Dimanche.

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
15	761.1	761.1	761.1	761.9	763.1	12.2	14.1	14.3	12.2	11.2	68	Calme	Beau
16	767.0	767.9	768.1	768.9	770.2	11.5	14.2	14.3	12.1	11.1	61	S E faible	id.
17	771.1	771.2	771.1	771.1	771.1	11.2	13.2	13.9	11.2	10.5	75	Calme	id.
18	771.1	771.3	770.9	770.8	771.1	11.2	13.2	13.2	11.2	10.4	79	S E faible	Variable
19	771.1	770.8	769.8	769.2	769.9	11.2	13.5	13.6	12.1	12.2	84	S E fort	Nuageux
20	769.7	770.1	768.2	768.9	769.1	13.2	13.2	15.5	13.1	12.5	89	id.	id.
21	769.1	768.8	767.2	766.2	765.9	12.8	14.2	14.5	12.1	11.5	73	S E faible	Beau
DATES		15	16	17	18	19	20	21					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	14.8	14.8	13.9	14.2	14.2	16.5	15.2				
		Minima	11.2	10.3	9.8	9.9	9.4	12.2	11.1				

Pluie tombée: 0mm